

Compte-rendu

SÉMINAIRE NATIONAL INTERREG 2021-2027

Intensifier la coopération entre territoires européens

Marseille, 9 juin 2023



INTERREG 2021 – 2027 : UN ÉVÉNEMENT PARTENARIAL POUR INTENSIFIER LA COOPÉRATION ENTRE TERRITOIRES EUROPEENS

Pour marquer le lancement des programmes de coopération Interreg 2021-2027 en France, s'est tenu à Marseille le 9 juin 2023, le séminaire national Interreg 2021 – 2027 « Intensifions la coopération entre territoires » coorganisé par l'État et Régions de France en partenariat avec la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.



Plus de **200** participants, des collectivités locales, des gestionnaires de programmes de coopération, associations et porteurs de projets, des bénéficiaires de fonds européens Interreg se sont rassemblés pour porter un premier regard sur le démarrage des programmes de coopération Interreg 2021-2027.

Avec Interreg, l'UE encourage la coopération entre territoires européens pour financer des projets qui répondent à des besoins communs car à plusieurs on est plus novateurs, plus efficaces, plus forts.

Parce que les enjeux actuels auxquels nous faisons face comme la pollution de l'air, les risques climatiques, les mobilités décarbonées et la préservation de la biodiversité ne connaissant pas de frontière, agir ensemble pour y répondre est essentiel.

Intensifier la coopération entre territoires européens est la clé pour répondre aux défis de demain !

La coopération Interreg, des opportunités pour votre territoire

INTERREG 2021 – 2027

22 PROGRAMMES ET 3,2 MILLIARDS €

à disposition des opérateurs et des territoires français éligibles.

La collaboration entre États membres est au cœur de la logique de construction et de mise en œuvre des programmes et projets de coopération territoriale européenne qui répondent aux objectifs de :



Trouver des solutions communes à des enjeux communs au-delà des frontières.

et



Favoriser ainsi la création de partenariats entre acteurs publics et/ou privés de plusieurs pays.

pour



Mieux répondre aux besoins partagés des populations et des entreprises de régions frontalières ou de larges espaces géographiques.

afin



D'améliorer la qualité de vie des citoyens de l'Union européenne.

et



De renforcer le sentiment de citoyenneté européenne.

QUATRE ÉCHELLES DE COOPÉRATION

Coopération transfrontalière

entre partenaires de part et d'autre d'une frontière terrestre ou maritime.

7 programmes transfrontaliers

Coopération transnationale

entre partenaires de plusieurs régions d'un espace européen identifié.

7 programmes transnationaux

Coopération Outre-Mer

entre partenaires d'outre-mer et de pays tiers frontaliers ou de grands espaces régionaux hors de l'UE.

4 programmes Outre-Mer

pour rayonner dans les pays tiers voisins ou lointains.

Coopération interrégionale / pan-européenne

entre partenaires de toute l'UE pour l'échange d'expériences et de bonnes pratiques -> **Interreg Europe et Urbact** Programme ESPON -> apporte des données et des analyses sur le développement territorial à l'échelle de l'UE.



INTERREG LES GRANDES TENDANCES 2021 - 2027

Programmes transfrontaliers – vert, durable et résilient sur le podium

- Renforcer le rôle de la culture et du tourisme durable dans le développement économique, l'inclusion sociale et l'innovation sociale.
- Favoriser l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques de catastrophe et la résilience.
- Améliorer la protection et la préservation de la nature et de la biodiversité.

Programmes transnationaux – vert, durable et innovant la tierce gagnante

- Améliorer les capacités de recherche et d'innovation.
- Favoriser la transition vers une économie circulaire et efficace dans l'utilisation des ressources.
- Favoriser l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques de catastrophe et la résilience.
- Améliorer la protection et la préservation de la nature et de la biodiversité.



Programmes Outre-Mer – vert, durable, santé, éducation et formation – la quinte gagnante

- Améliorer les capacités de recherche et d'innovation.
- Favoriser l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques de catastrophe et la résilience.
- Améliorer la protection et la préservation de la nature et de la biodiversité.
- Garantir l'égalité d'accès aux soins de santé et favoriser la résilience des systèmes de santé.
- Améliorer l'égalité d'accès à des services de qualité dans l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie.

AMÉLIORER LA GOUVERNANCE DE COOPÉRATION – NOUVEAUTÉ INTERREG 2021 - 2027

- Pour des bassins de vie transfrontaliers aux capacités institutionnelles renforcées afin de lever les obstacles juridiques et administratifs à la coopération et renforcer la confiance mutuelle.
- Pour des espaces transnationaux mieux intégrés aux stratégies macro-régionales ou de bassins et un renforcement des capacités institutionnelles.
- Pour des régions ultrapériphériques plus et mieux intégrées dans des espaces de coopération aux capacités institutionnelles renforcées et une coordination des financements UE plus efficace.



 LA COOPÉRATION TERRITORIALE EUROPÉENNE / INTERREG 2021-2027 EN FRANCE
<https://www.youtube.com/watch?v=4Wt14VFleSQ>

Chaîne YouTube de L'Europe s'engage en France

Pour en savoir plus sur la coopération territoriale européenne dans le cadre du programme Interreg 2021-2027 en France, consultez cette vidéo explicative.



 REDIFFUSION DU SÉMINAIRE NATIONAL INTERREG 2021-27
<https://www.youtube.com/watch?v=cXWuwuhJlIU>

Chaîne YouTube de L'Europe s'engage en France
Revivez ce séminaire en image grâce à cette rediffusion !

 RETOUR EN IMAGES SUR LE SÉMINAIRE #INTERREG2127
<https://www.instagram.com/p/Ct09JlytstO/>

Compte Instagram

Quelques moments de la journée de lancement du séminaire !
Un moment fort, convivial, que nous avons aimé partager avec chacun d'entre vous.

SOMMAIRE

- 2 PRÉAMBULE
- 6 INTRODUCTION
- 12 **TABLE RONDE 1 / LES CONTRIBUTIONS ET ATOUTS DE LA COOPÉRATION TERRITORIALE FACE AUX GRANDES TRANSITIONS**
- 14 **TABLE RONDE 2 / UN ANCRAGE TERRITORIAL PLUS AFFIRMÉ UN NOUVEAU DÉFI POUR LA COOPÉRATION**
- 16 **TABLE RONDE 3 / UNE GOUVERNANCE RENOUVELÉE DES PROGRAMMES AU SERVICE DES TERRITOIRES ET DES CITOYENS**
- 18 **TABLE RONDE 4 / COMMUNIQUER ET CAPITALISER SUR LES RÉSULTATS ET LES PROCESSUS DE COOPÉRATION POUR ACCROÎTRE L'IMPACT ET L'ATTRACTIVITÉ DES PROGRAMMES**
- 22 CONCLUSIONS



EN SAVOIR PLUS SUR LES PROGRAMMES INTERREG 2021 2027 :
<https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/programmes-europeens/les-programmes-interreg-2021-2027-la-cooperation-territoriale-europeenne-en-france>



S'ALLIER POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES FACE AUX GRANDES TRANSITIONS

© EC - Audiovisual Service



Elisa FERREIRA
Commissaire européenne à la cohésion et aux réformes

Pour la France 22 programmes Interreg aident les territoires à « trouver des solutions communes en réponse à des défis qui ne connaissent pas de frontières nationales, et ces solutions vont être trouvées en travaillant ensemble ».



Flora MATTEI
Présidente déléguée de la Commission Europe de Régions de France

« Allions-nous afin de frapper plus fort, plus loin et plus efficacement ». Le dialogue « entre deux régions est plus facile quand on fait face aux mêmes problématiques ». Interreg « traduit ce dialogue d'une façon opérationnelle » en projets aux « retombées visibles et immédiates sur le territoire ».



Chantal EYMEOD
Vice-présidente en charge du Plan Montagne et des Affaires européennes, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

« Cette période 2021-2027 doit permettre d'intensifier la coopération entre les territoires. Elle doit également permettre de faire face aux grandes transitions sur les territoires : écologique, énergétique, numérique, santé, démographique, transport. »



Dominique FAURE
Ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité

« Parce qu'ils sont inédits, et qu'ils engagent ici et maintenant notre devenir, tout comme celui des générations futures, les défis que doit relever l'Union nécessitent une action concertée à tous les niveaux. »



AMÉLIORER LA GOUVERNANCE POUR FLUIDIFIER LA COOPÉRATION ENTRE TERRITOIRES



Dominique FAURE
Ministre déléguée chargée
des Collectivités territoriales
et de la Ruralité

Le nouvel objectif d'une « meilleure gouvernance de la coopération est un soutien précieux pour fluidifier la coopération ». L'État va créer un « Comité interministériel

aux questions transfrontalières pour piloter une politique cohérente dans le temps et garantir le développement équilibré des territoires frontaliers ».



Sławomir TOKARSKI
Directeur en charge
d'Interreg et du
FEDER pour la France,
Commission
européenne

La France avec de nombreuses frontières « est à l'avant-garde en matière de coopération ». « Les initiatives prises par la France de Traités bilatéraux », intégrant chacun un Comité de Coopération transfrontalière, complètent les programmes Interreg dont le « rôle, très important, va au-delà de l'aspect financier, Interreg est là pour rappeler que la coopération est une source d'opportunités et de solidarités ».



Chantal EYMEOUD
Vice-présidente
en charge du Plan
Montagne et des
Affaires européennes,
Région Provence-Alpes-
Côte d'Azur

« Cette période de programmation doit permettre d'améliorer la gouvernance à l'échelle transfrontalière et aussi à l'échelle transnationale ».



Elisa FERREIRA
Commissaire
européenne à la
cohésion et aux
réformes

30% des européens vivent le long d'une

frontière, « je vous rappelle notre ligne directrice, faciliter leur vie quotidienne ». Cela passe par « des actions qui renforcent la gouvernance transfrontalière, et notamment des zones fonctionnelles transfrontalières, la coordination des services, des infrastructures, des investissements, ainsi que l'échange d'expériences, ces défis nous devons continuer à les relever ensemble ».

© EC - Audiovisual Service



RENFORCER LA COOPÉRATION AU-DELÀ DES FRONTIÈRES DE L'UNION EUROPÉENNE



Elisa FERREIRA

Commissaire européenne à la cohésion
et aux réformes

« Je me réjouis que les régions ultrapériphériques bénéficient pour la première fois dans Interreg d'un volet dédié. Ce dispositif renforcera leur intégration dans la réalité de leur géographie respective et je note avec satisfaction la dynamique positive créée avec les pays tiers concernés. »

« Des efforts importants ont été accomplis notamment pour la mobilisation des fonds contre les effets du changement climatique, et dans les mois à venir je compte sur la contribution continue et l'engagement constructif de la France notamment dans la mise en œuvre du programme Next MED avec nos voisins de la rive sud de la Méditerranée, où la France s'est révélée être un acteur clé dans le développement de projets ambitieux qui peuvent avoir un impact considérable et durable et devenir des exemples de bonnes pratiques. »

Dominique FAURE

Ministre déléguée chargée des
Collectivités territoriales et de la Ruralité

« Je salue les programmes Interreg outre-mer qui s'efforcent d'élargir et d'améliorer au mieux la participation des pays tiers, déterminante dans ce contexte de coopération. »

« Pour la Méditerranée, avec l'intégration de la coopération avec les pays du voisinage sud dans la famille » Interreg via le programme Interreg Next Med et la participation depuis 2014 déjà des pays des Balkans au programme Interreg Euro-Med, les programmes Interreg méditerranéens sur les différentes frontières ou espaces représentent près de 800 M€ de fonds européens. »

Sławomir TOKARSKI

Directeur en charge d'Interreg et du
FEDER pour la France, Commission
européenne

« La France est aussi la représentante de l'Europe dans les Caraïbes et dans l'océan Indien à travers ses programmes Interreg des régions ultrapériphériques, où ceux-ci réalisent des projets exemplaires avec des pays d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Afrique. Bravo pour toutes ces initiatives que nous encourageons fortement. »

Chantal EYMEOUD

Vice-présidente en charge du Plan
Montagne et des Affaires européennes,
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

« La coopération territoriale européenne contribue également au dialogue et à la paix, y compris dans de nombreux pays tiers comme ceux de la rive Sud de la Méditerranée. »



Flora MATTEI

Présidente déléguée de
la Commission Europe de Régions de France

« La coopération territoriale européenne peut être ouverte sur toutes les façades maritimes que nous partageons, aussi avec des pays tiers, qui souffrent des mêmes enjeux. »



CAPITALISER ET VALORISER LES RÉSULTATS POUR PLUS D'EFFICACITÉ FACE AUX URGENCES CLIMATIQUES



Dominique FAURE

Ministre déléguée chargée des
Collectivités territoriales et de la Ruralité

« La **capitalisation des résultats** des projets Interreg est également importante pour **nourrir les politiques publiques**. Interreg-Europe et Urbact sont de belles illustrations de partage des connaissances au niveau de toute l'UE. »

Chantal EYMEOUD

Vice-présidente en charge du Plan
Montagne et des Affaires européennes,
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

« Les résultats des projets doivent aussi être communiqués et capitalisés. »

Flora MATTEI

Présidente déléguée de la Commission
Europe de Régions de France

« La **mutualisation de bonnes pratiques** permet d'être plus efficace dans la préservation des sites naturels, de la biodiversité, du patrimoine culturel, la lutte contre la pollution en mer ou dans tous les secteurs du transport et de la mobilité. »

Elisa FERREIRA

Commissaire européenne à la cohésion
et aux réformes

« Je souhaiterais souligner le rôle essentiel de la France comme gestionnaire des programmes Interreg Europe et d'Urbact qui accélèrent le partage de connaissances et enrichissent le savoir-faire partout en Europe. »



INTERREG 2021 - 2027 ET APRÈS ?

Chantal EYMEOUD

Vice-présidente en charge du Plan
Montagne et des Affaires européennes,
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

« La **coopération devra être confortée dans la période post-2027**. Elle ne pourra pas constituer une variable d'ajustement ni du budget de la future politique de cohésion, ni du budget global européen. Au regard de sa valeur ajoutée, la CTE est une 'politique' qui ne nous coûte pas grande chose. »

Dominique FAURE

Ministre déléguée chargée des
Collectivités territoriales et de la Ruralité

« Je me tiendrai à vos côtés tout comme l'ANCT dans son rôle de coordination des fonds européens pour **porter la voix d'Interreg dans la phase de préparation du post 2027** qui s'amorce. »

Sławomir TOKARSKI

Directeur en charge d'Interreg et du
FEDER pour la France, Commission
européenne

« Je vous encourage donc à profiter des prochains mois pour **réfléchir aux améliorations possibles** et de venir avec vos propositions à l'événement annuel Interreg qui aura lieu les 25 et 26 octobre prochains à Saint-Jacques-de-Compostelle, où une session sera dédiée à la **préparation du post-27** en présence de la commissaire Ferreira. »



Interreg 2021 – 2027 : Les contributions et atouts de la coopération territoriale face aux grandes transitions

L'urgence climatique et écologique affecte tous les territoires européens et le Pacte vert est au cœur de la politique de cohésion 2021-2027 et des programmes Interreg. À ces défis globaux, s'ajoutent, dans les espaces de coopération interreg, ceux de la transition numérique et du changement démographique. Ces grandes transitions doivent être appréhendées de front et dans toutes leurs dimensions car les réalités de chaque échelle de coopération territoriale est singulière.

Apprécier Interreg à l'aune de son seul budget qui reste une part très limitée n'est qu'une petite fraction de la politique européenne de cohésion serait réducteur. En effet, Interreg apporte une contribution significative pour contenir les effets des grandes transformations en cours, grâce à sa logique d'action, entre laboratoire d'expérimentation au-delà des frontières nationales, développement de solutions innovantes et essaiage des pratiques les plus inspirantes.

Bien appréhender cette valeur ajoutée de la coopération face aux différentes transitions qui s'imposent aux territoires s'avère crucial, tout particulièrement quand celles-ci exigent, par leur nature même, une coordination entre de plusieurs pays d'Europe.



Daniel LECA
Vice-président en charge des universités, de la recherche, de l'innovation et de l'Europe, Région Hauts-de-France

« Face aux grands défis, on ne peut qu'inciter nos partenaires et nos voisins à travailler ensemble de manière à ce que la réponse que l'on puisse apporter soit la mieux coordonnée possible. Interreg nous permet de le faire en mobilisant des moyens et de l'innovation en termes de pratiques. »

possible. Interreg nous permet de le faire en mobilisant des moyens et de l'innovation en termes de pratiques. »

« L'espace de coopération transnational Europe du nord-ouest représente 46% du PIB européen mais c'est aussi le territoire le plus émetteur de CO² en Europe. Les décideurs publics ont conscience de l'importance d'agir à l'échelle d'un territoire plus vaste que Etats et nous avons donc besoin de travailler à l'accompagnement de ces mutations économiques, écologiques et sociales qui sont totalement imbriquées. »

Partager les innovations, à une échelle transfrontalière ou transnationale, , les accompagner pour parvenir plus rapidement à une transition verte est un « un enjeu politique ». « Interreg nous permet de changer d'échelle, dans l'accélération des mutations, dans l'accompagnement des projets, ce qui ne peut se faire qu'au niveau européen car les grands défis sont beaucoup plus lourds que nos capacités d'action dans nos territoires respectifs. »

Interreg, dont l'ADN est la coopération, doit être renforcé. Nous devons « en être les porte-paroles exigeants » car « c'est grâce à une réponse coordonnée et un travail de complémentarité entre nous que nous parviendrons à répondre à ces grands enjeux, qui sont également des enjeux démocratiques et de stabilité politique ». Les discussions pour redéfinir la politique de cohésion après 2027 s'engagent, Interreg devra y trouver une place « d'autant plus efficace » que ces programmes répondront « aux préoccupations des citoyens au plus proche des territoires ».



Sébastien DELPONT
Directeur du développement du cabinet de conseil environnemental GreenFlex et manager du programme EnergieSprong, bénéficiaire du projet E = 0

« On a 10 ans pour agir, ce n'est plus l'heure de réinventer la roue, mais plutôt de faire des copier-coller intelligents de ce qui a été fait ; si certains nous ont ouverts la voie, ce serait dommage de partir d'une feuille blanche alors qu'on peut partir d'une copie correcte

à ajuster aux spécificités territoriales d'autres endroits, c'est ce que l'on a souhaité faire en mettant autour de la table des acteurs publics, privés et des citoyens ».

La puissance des programmes Interreg « c'est qu'ils sont jugés sur l'impact et qu'il y a une forme de créativité qui est laissée pour faire du bizarre, de l'atypique, que beaucoup d'autres instruments de politique publique ne permettent pas et j'y vois une très grande valeur ajoutée ».

« Grâce au projet E=0, une baisse des coûts de la rénovation énergétique de 15 à 20% a été amorcée en passant de 20 à 2000 logements, et cela doit encore baisser avec le changement d'échelle, mais là cela dépasse Interreg ; Interreg amorce ces sujets de coopération ». Les changements structurels plus larges qui impliquent de passer du discours à la mise en place d'une véritable « politique industrielle régionale, nationale et européenne ».

▶ Pour en savoir plus sur le projet E=0 : « La démarche EnergieSprong »
<https://www.greenflex.com/programmes-portes/energiesprong/>



Thomas BUNEL
Commissaire adjoint du commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection du Massif des Pyrénées,

Agence nationale de la Cohésion des territoires

« Plus on rentre dans la coopération, et plus on s'aperçoit qu'il y a toujours plus de marches à franchir et de sujets à défricher ». L'hôpital transfrontalier de Cerdagne, à la frontière franco-espagnole, est l'illustration de ce constat et désormais, « il n'y a plus aucun service public qui ne s' imagine autrement qu'à l'échelle de ce bassin de vie transfrontalier pour répondre aux transitions de demain ». Par ailleurs, plus la coopération concerne des services fondamentaux pour les populations et « plus on peut être optimiste pour trouver des solutions en commun ».

La décision du programme transfrontalier Espagne-France-Andorre de créer des zones fonctionnelles fondées sur des stratégies territoriales et donc de projets plus proches des citoyens « pourrait avoir un effet très bénéfique et répondre aux attentes de nombreux élus locaux de passer à la vitesse supérieure en leur permettant de mieux structurer leurs coopérations pour dépasser le projet singulier. C'est une vraie réponse que l'on va pouvoir apporter à ces territoires avec des solutions multiples de structuration de la coopération, dont on perçoit déjà qu'elles transcendent les majorités politiques ».

▶ Pour en savoir plus :
Site web du Programme interreg Poctefa France Espagne Andorre :
<https://www.poctefa.eu/fr/>



Jean-Pierre HALKIN
Chef d'Unité Coopération transfrontalière, frontières internes, Commission européenne DG Regio

« La prise de conscience de l'Union européenne est proportionnelle à l'urgence et l'ampleur des défis environnementaux sur une planète dont les ressources sont

limitées. « Face à ce défi, les réponses de l'UE ont été sans précédent avec le Pacte vert et NextGenerationEU ». Interreg doit prendre sa part « pour accompagner ces transitions » qui s'opèrent « à un rythme extrêmement accéléré ».

Interreg doit non seulement prendre sa part dans la mise en œuvre des transitions mais sa vocation est aussi « de prendre en compte le fait que les mutations que nous vivons ont le potentiel d'exacerber les tensions dans l'UE parce que l'impact des grandes transitions ne sera pas le même d'un Etat membre à l'autre, certains vont souffrir plus que d'autres ». Il s'agira également de réduire les tensions son « ambition est que les frontières soient les coutures de l'Europe, même si elles risquent également d'être des endroits où les tensions seront maximales ».

Pour tous les défis qui sont face à nous « la coopération sera un élément important » et pour aucun d'entre eux « l'absence de coopération serait un avantage ».

Les programmes Interreg 2021 – 2027 entament à peine leur mise en œuvre que déjà les réflexions en vue de la programmation post 2027 se font jour. Le futur « collègue des Commissaires européens » issus des élections européennes de juin 2024 devra rapidement proposer un nouveau règlement. « À ce stade, nous sommes à l'écoute pour voir les sujets sur lesquels vous réfléchissez, comme par exemple l'objectif politique 5 « Une Europe plus proche des citoyens » et l'objectif spécifique Interreg « Meilleure gouvernance de coopération » pour lesquels le retour d'expérience de la France sera particulièrement précieux ».

« Il sera également nécessaire de continuer la réflexion sur la participation des programmes régionaux FEDER à la coopération ; il y a un véritable travail à faire pour expliquer aux gestionnaires de ces fonds qu'investir en dehors des frontières peut avoir un retour sur investissement tel qu'il y aurait un bénéfice politique qui puisse être rapidement illustré pour tous les citoyens de la région ».

Interreg 2021 – 2027 : Un ancrage territorial plus affirmé un nouveau défi pour la coopération

Des programmes Interreg ancrés dans la réalité et la diversité des territoires pour renforcer une approche territoriale qui s'appuie sur toutes les énergies et les opportunités de développement.

Les approches territoriales intégrées ancrées dans la réalité des territoires sont étroitement liées à la politique de cohésion et aux programmes Interreg. Au fil des périodes de programmation et des ouvertures règlementaires. Ces approches plus connectées aux besoins des territoires plus coordonnées via une intervention intégrée et non plus en silo, répondent mieux aux besoins diversifiés des territoires transfrontaliers se sont multipliées.



Olivier Baudalet
Unité Interreg, coopération
transfrontalière et frontières internes,
Commission européenne, DG Regio

Pour 2021 – 2027, la Commission européenne a proposé avec l'objectif « Une Europe plus proche des citoyens » une approche différente de celles qui prévalent habituellement et

qui privilégient une accroche thématique. En effet, cet objectif « permet d'assurer un cadre stratégique et territorial » sur lequel se bâtissent les projets ».

On renverse une logique « basée sur l'offre où les projets postulent et peuvent obtenir un financement » par une approche fondée « sur la demande : les territoires expriment leurs besoins et on finance la stratégie qui en découle » au travers de projets coordonnés qui y répondent.



Quatre innovations clés fonde cette approche :

- **La première innovation porte sur la stratégie qui est à la base et qui assure un meilleur impact des opérations.**
- **La deuxième innovation est relative à l'approche territoriale, et non thématique.**
- **La troisième innovation fait référence à l'implication des acteurs du territoire et pas uniquement les administrations.**
- **La quatrième innovation est l'approche intégrée » car elle couvre l'éventail des besoins au-delà d'une segmentation par thème. »**



Aurélie Bougel
Directrice des fonds européens, Région Auvergne-Rhône-Alpes

Interreg Alcotra France – Italie fort de son expérience 2014 – 2020 souhaite, pour la période 2021 – 2027 poursuivre la mise en place de Plans Intégrés TERritoriaux (PITER) en mesure de définir des stratégies de développement multithématiques en phase avec la diversité des défis des territoires transfrontaliers.

Les PITER s'adressent à des « espaces fonctionnels qui connaissent bien leurs dynamiques économiques, sociales, environnementales communes au-delà des frontières ». Les PITER « ont permis la reconnaissance et la visibilité des spécificités locales des territoires ». « Le montage d'un PITER implique un effort important en amont, mais une fois constitué, il permet de créer un espace de dialogue entre les territoires pour répondre aux défis, y compris dans des situations d'émergence comme la crise COVID ou la tempête Alex ».

Au-delà de la stratégie et de l'alignement des énergies et des compétences, les PITER se matérialisent par une grappe de projets coordonnés.

Le programme Alcotra, soucieux d'ouvrir plus largement l'accès des fonds UE à de nouveaux bénéficiaires et répondre à de nouveaux besoins considère comme « essentiel d'élargir l'accès aux financements vers d'autres types de bénéficiaires ». « Alcotra 2021-2027 lance les micro-projets pour ouvrir le programme aux plus petits porteurs ».



Pour en savoir plus sur les Plans intégrés territoriaux de Alcotra :
Site web de interreg Alcotra :
<https://www.interreg-alcotra.eu/fr/typologie-projet/plan-integre-piter>



Magali Altounian
Adjointe au maire de Nice,
Conseillère métropolitaine en
charge des affaires européennes,
Présidente de la commission Europe
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
membre du Comité des régions

Le PITER ALPIMED, porté par la Métropole de Nice, est un des territoires d'application de cette approche coordonnée. La définition du schéma de coopération transfrontalière métropolitaine pour 2020 – 2030 s'est faite en même temps que celle du PITER ALPIMED ce qui a permis des réflexions communes car « quand on parle de rapprocher l'Europe des citoyens, il faut parler du concret ».

De ce point de vue le PITER ALPIMED a permis « de donner une réponse agile et efficace aux dégâts de la tempête Alex. Le lendemain de la tempête, 25% du budget ALPIMED a été rapidement dédié à la reconstruction suite à cette urgence climatique ».



Pour en savoir plus :
Site web du projet ALPIMED :
<https://www.interreg-alcotra.eu/fr/alpimed>



Interreg 2021 – 2027 : Une gouvernance renouvelée des programmes au service des territoires et des citoyens

L'ampleur des défis des transitions et des transformations nécessaires, leur urgence impliquent pour les programmes Interreg 2021-2027 de :

- Simplifier et faciliter l'accès aux financements ;**
- Renforcer l'accompagnement des porteurs de projet ;**
- Rendre les procédures plus transparentes et plus participatives.**

SIMPLIFIER ET FACILITER L'ACCÈS AUX FINANCEMENTS

Pour diversifier l'accès aux projets et à atteindre des nouveaux publics et bénéficiaires, y compris les petites structures qui sont souvent les plus proches des citoyens au travers des micro-projets notamment.



Frédéric Pfliegersdoerffer

Président du groupe de travail Interreg Rhin supérieur, Région Grand Est

L'Europe du quotidien, dans les bassins de vie transfrontaliers est portée par « les thèmes comme la culture, le loisir ou le sport ». « Viser les publics qui travaillent sur ces sujets permet de cibler les individus et de construire la citoyenneté européenne quotidienne ».

« Les micro-projets du programme Interreg Rhin Supérieur ont atteint environ 350 000 personnes sur le territoire transfrontalier, ce qui constitue un effet considérable puisque la totalité des micro-projets ont eu un financement de 1,5 million d'euros ». L'élaboration des micro-projets exigent des relais territoriaux importants, dans le cas du programme Interreg Rhin-Supérieur cela passe par une gouvernance qui associe « étroitement les 4 Eurodistricts existants dans le territoire pour assurer une forte territorialité dans l'émergence des micro-projets ».

▶ Pour en savoir plus sur ces projets :
Site web du programme Rhin Supérieur : <https://www.interreg-rhin-sup.eu/>

RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET

Pour améliorer la participation des opérateurs français et la qualité des projets comme de leurs résultats via un accompagnement renforcé des acteurs lors du montage des projets.



Chantal EYMEOUD

Vice-présidente en charge du Plan Montagne et des Affaires européennes, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'appui au montage de projets Interreg intéresse plusieurs types d'acteurs, que ce soit des élus, des collectivités, des institutions que des associations « on fait aussi un travail de proximité avec les citoyens en leur montrant l'utilité des actions de l'UE sur le quotidien ».

Au-delà de la captation de fonds européens il s'agit de « faire comprendre un fonctionnement des programmes qui est parfois complexe » et de « rappeler aux citoyens le rôle de l'UE sur l'aménagement de nos territoires ».

RENDRE LES PROCÉDURES PLUS TRANSPARENTES ET PLUS PARTICIPATIVES

Pour s'orienter vers une gouvernance des programmes plus adaptée au contexte de coopération outre-mer en renforçant la participation des structures des pays tiers. En s'engageant volontairement à faire participer à la gouvernance des programmes de coopération de nouveaux publics notamment les jeunes. En créant des liens opérationnels avec les Comités de Coopération Transfrontalière mis en place par les Traités bilatéraux signés avec nos voisins (Allemagne, Italie, Espagne).



Flora Mattei

Conseillère exécutive en charge des affaires européennes, Collectivité de Corse

La signature ces deux dernières années

de traités bilatéraux entre la France et l'Allemagne (Traité d'Aix La Chapelle), l'Italie (Traité du Quirinal) et l'Espagne (Traité de Barcelone) constitue, des opportunités, pour les programmes Interreg

Néanmoins, on constate que « Les îles sont absentes du Traité du Quirinal. Leur présence dans le Traité permettrait de renforcer des vecteurs de coopération, comme le transport, pour améliorer la fluidité des liens entre la Corse et l'Italie ».

Chacun de ces traités instaure la mise en place d'un Comité de Coopération Transfrontalière dont la représentation multi-niveau est intéressante dans le dépassement de certains obstacles à la coopération transfrontalière. « La Corse et les îles italiennes ont nécessité à être représentées dans les Comités de coopération transfrontalière pour que le Traité puisse vivre, s'améliorer et même se réinventer ».



Patrick Sellin

Président de la commission affaires européennes et intégration régionale, Région Guadeloupe

La coopération dans le contexte outre-mer avec les pays tiers est

une spécificité que les programmes Interreg doivent prendre en compte. Les différences de développement, la variété des organisations politico-administratives et, parfois, une incertaine instabilité politique sont des facteurs importants dans l'intensité et la qualité de la coopération.

« Le programme Interreg Caraïbes souhaite rendre la gouvernance plus efficace, tenant compte des différents cadres institutionnels qui existent avec les pays de l'entourage ». Concrètement pour la période 2021 – 2027, l'implication des représentants des pays tiers s'améliore « afin d'assurer que tous les partenaires y compris ceux des pays tiers, puissent participer aux instances du programme à tous les niveaux ».

Un réseau de « points de contact régionaux permet de structurer et renforcer le réseau de gouvernance du programme Interreg Caraïbes ». Outre ce renforcement de la gouvernance, ce réseau est un gage pour « améliorer la qualité des projets de coopération, avec l'implication des acteurs des pays tiers ».



Marzia Danna

Membre du Conseil des Jeunes programmes Interreg ALCOTRA

Comme membre du Conseil des jeunes du programme Interreg France-Italie ALCOTRA c'est « très encourageant de voir comment nos idées et propositions sont reprises par la gouvernance du programme ».

« Le conseil des jeunes a créé un guide d'évaluation des projets ALCOTRA afin de les labelliser en tant que projets qui peuvent potentiellement intéresser les jeunes. Des critères ont été définis, comme le traitement de l'inclusion, la jeunesse ou le transport. »

▶ Pour en savoir plus sur le Conseil des jeunes du programme Alcotra : « Zoom sur cette initiative » https://www.instagram.com/reel/CuZVEFktvk7/?utm_



Véronique Veyrat

Autorité de gestion du programme Interreg ALCOTRA, Région Auvergne-Rhône-Alpes

Le programme Interreg France-Italie ALCOTRA s'est

traditionnellement intéressé aux jeunes dans le montage de projets sur de nombreuses thématiques (formation, culture, tourisme) et dans sa politique de communication. « Notre objectif est de rendre l'Europe très concrète et viser le quotidien » « 2022 était l'Année européenne de la jeunesse. Pour 2021-2027, Interreg France-Italie ALCOTRA a donc décidé d'intégrer les jeunes dans la gouvernance du programme qui sont membres actifs du comité de suivi. En effet, il est essentiel de construire des ponts vers la jeunesse et créer un cadre structuré pour qu'ils puissent fournir des propositions constructives et soient écoutés. Le futur, c'est les jeunes ! »



Interreg 2021 – 2027 : Communiquer et capitaliser sur les résultats et les processus de coopération pour accroître l'impact et l'attractivité des programmes

L'ampleur et l'urgence des transitions en cours, conduisent à faire de la coopération un atout dans l'élaboration de solutions et de perspectives répondant à ces enjeux globaux supra nationaux. Diffuser largement, valoriser, répliquer et capitaliser sur les résultats est un gage de plus grande efficacité, d'optimisation des ressources financières ainsi que d'un renforcement de la crédibilité d'Interreg dans la perspective post 2027.

PRENDRE APPUI SUR LES APPROCHES DE CAPITALISATION DES PROGRAMMES PIONNIERS POUR FAIRE MONTER EN COMPÉTENCE L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTÉ INTERREG

Des programmes tels Urbact et Interreg-Europe sont dédiés à la valorisation et la capitalisation des résultats, mais un nombre croissant de programmes Interreg transfrontaliers et transnationaux expérimentent des approches allant dans ce sens. Si, ces prises d'initiatives s'opèrent sans un référentiel méthodologique stabilisé, à la décharge des programmes il est peu probable qu'un modèle unique réponde à toutes les situations.



Emmanuel MANISCALCO

Directeur financier et ressources humaines,
Conférence des Régions Périphériques
Maritimes (CRPM)

« Cela fait plusieurs années que la CRPM recommande un effort supplémentaire de la part des programmes et des projets afin de faire atterrir concrètement les fonds de la politique de cohésion dans les politiques régionales et locales. Cela permettrait notamment de donner un vrai cycle de vie et d'impact d'Interreg en basant l'élaboration de contenus plus politiques sur des résultats scientifiques de projets de coopération. »



Jean-Pierre HALKIN

Chef d'Unité Coopération transfrontalière,
frontières internes, Commission européenne
DG Regio

« Pour faire face aux grands défis, l'Union européenne a choisi d'être proactive et de promouvoir une Europe intelligente, c'est-à-dire à la fois une Europe qui invente mais aussi une Europe qui apprend. »

Lorsqu'on considère Interreg on voit immédiatement qu'il y a un potentiel exceptionnel en matière de capitalisation et de dissémination des bonnes pratiques, avec un nécessaire renforcement des capacités des acteurs qui doivent les mettre en œuvre. »

LA VALORISATION DES RÉSULTATS ET DES RÉALISATIONS DE PROJETS CTE DE QUALITÉ ET INSPIRANTS COMME UN PUISSANT LEVIER POUR ENRICHIR LES POLITIQUES PUBLIQUES NATIONALES, RÉGIONALES ET INFRARÉGIONALES

Sur des grands thèmes des transitions en cours les exemples de la valeur ajoutée d'une valorisation des résultats Interreg comme approche inspirante et leur transfert vers de nouveaux territoires ou publics se multiplient.



Thomas SPRIET

Responsable du département Programme régional,
Région-Hauts-de-France

Face à la difficulté d'aborder la question énergétique dans le logement social de son programme opérationnel régional, la Région Hauts de France a fait appel à Interreg-Europe et sa plateforme de la connaissance pour bénéficier d'une revue entre pairs et faire le point sur les différentes approches utilisées en Europe.

« La plateforme d'Interreg Europe nous a permis en une journée de regrouper des experts de cinq pays qui ont pu se consacrer pleinement à notre problème, avoir des discussions ouvertes sur les avantages et les inconvénients de chaque système. Cela a eu un impact important, et aujourd'hui on a un système qui permet de réduire drastiquement la charge administrative des porteurs de projets ainsi qu'un suivi administratif plus léger reposant sur des coûts simplifiés. »

« Avec le service de revue entre pairs, on bénéficie d'un programme Interreg sans avoir à déboursé un seul euro, ni même à signer une convention. Quand on compare au montage d'un projet Interreg classique c'est quand même d'une simplicité gigantesque. Dans des cas où d'autres ont déjà répondu à des questions qu'on se pose, c'est un système très efficace. »



Pour en savoir plus :

Site web du programme Interreg Europe : <https://www.interregeurope.eu/>



Gilles PEROLE

Commune de Mouans-Sartoux, maire adjoint

Urbact est l'Interreg des villes quelle que soit leur taille et sur toutes les thématiques auxquelles elles sont confrontées c'est-à-dire un champ thématique très vaste. Urbact promeut aussi une approche très intégrée où les problématiques sont prises dans leur globalité et où le transfert de bonnes pratiques identifiées est privilégié.

Pionnière dans le domaine des cantines bio, la commune de Mouans-Sartoux a fait l'expérience de ce transfert vers d'autres villes européennes et françaises.

« Ce réseau de transfert a été un outil parmi d'autres pour partager avec des collectivités notre vision que nous pourrions porter des projets alimentaires et participer à la transition de l'alimentation. »

Même en tant que ville détentrice d'une bonne pratique, on apprend beaucoup grâce à la mise en réseau et grâce à l'expert Urbact on trouve toujours des choses à améliorer.

« La spécificité d'Urbact est de mettre à disposition du réseau un expert qui nous a aidé à construire une méthodologie de transfert autour de huit modules pour partager avec d'autres villes notre bonne pratique autour d'une approche systémique. »

« L'essaimage continue au-delà d'Urbact. On a créé un réseau de cantines durables avec 9 collectivités en France en deux ans sur le même principe que ce que l'on avait réalisé avec le projet BioCanteens au sein d'Urbact. Nous avons également créé un diplôme universitaire pour transférer aux employés des collectivités la compétence de chef de projet alimentation durable. »



Pour en savoir plus :

Site web du programme Urbact : <https://urbact.eu/>

Site web du projet BioCanteens : <https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/projets/biocanteens-distribution-de-repas-scolaires-durables>



LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS AU SERVICE DU RENFORCEMENT DE LA COORDINATION ET DES SYNERGIES INTER-PROGRAMMES

La dynamique engagée par plusieurs programmes Interreg pour mieux et plus identifier, valoriser et capitaliser les résultats de projets met à jour des convergences, des recoupements qui posent la question d'une plus grande coordination des programmes.

Jean-Pierre HALKIN

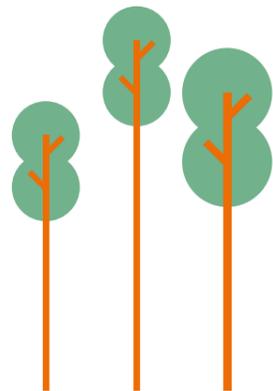
Chef d'Unité Coopération transfrontalière, frontières internes, Commission européenne DG Regio

« L'existence de différents programmes de coopération en Méditerranée avec des chevauchements thématiques et géographiques a mené à une réflexion plus intense en matière de coordination inter-programmes. Les deux grands programmes transnationaux Euro-Med et NEXT Med ont joué un rôle central. Il en est ressorti immédiatement l'importance de revoir la façon dont la capitalisation avait lieu et le rôle central que cette dernière jouait en matière de coordination. »

Emmanuel MANISCALCO

Directeur financier et ressources humaines, Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM)

« Les programmes Interreg jouent un vrai rôle de catalyseur en permettant de renforcer les liens entre les grands acteurs institutionnels de la Méditerranée. La CRPM par exemple, a encouragé la reconnaissance de certains projets via la labellisation de l'Union pour la Méditerranée qui a ainsi permis aux résultats de projets Interreg d'être portés à la connaissance des États de l'ensemble de la Méditerranée. Pour ne citer qu'un exemple, la labellisation reçue par le projet COEVOLVE axé sur le tourisme durable et notamment sur la coévolution des activités humaines et des systèmes naturels dans les zones côtières, a permis l'identification de nouveaux acteurs au sud et à l'est de la Méditerranée et la création d'un partenariat élargi qui s'est positionné dans le cadre du programme de voisinage entre les rives nord et sud de la Méditerranée. »



LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS DE PROJETS INTERREG, UNE ÉVIDENCE À MIEUX INTÉGRER DANS LES RÈGLEMENTS POST-2027

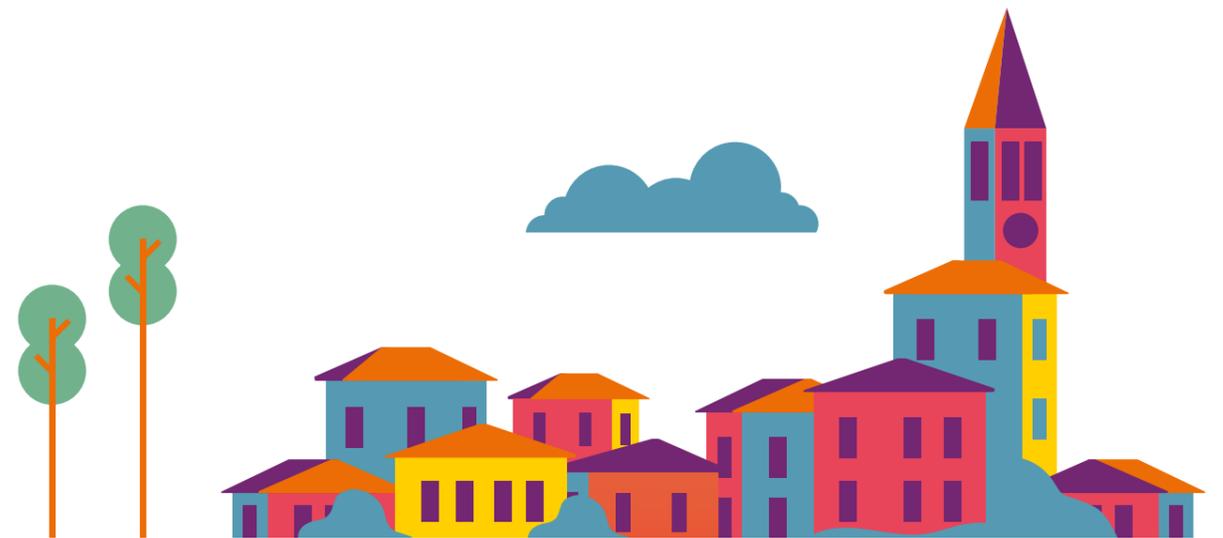
Cette dynamique autour de l'identification, la valorisation et le transfert des résultats de projets Interreg est soutenue par le programme INTERACT. INTERACT dont la mission est « d'harmoniser et de simplifier la mise en œuvre des programmes Interreg et de contribuer à la capitalisation de leurs résultats » a bâti un premier corpus d'approches et de pratiques inspirantes sur la question de la capitalisation de résultats en aidant les programmes à monter en compétence grâce à un accompagnement personnalisé.

Cette démarche a vocation à s'enrichir et à s'étendre lors de la période 2021-2027, dans la perspective de l'après 2027 elle doit se traduire plus clairement dans la réglementation.

Jean-Pierre HALKIN

Chef d'Unité Coopération transfrontalière, frontières internes, Commission européenne DG Regio

« La réflexion qui doit nous animer au cours des 24 prochains mois vient du fait que dans le règlement Interreg actuel nous n'avons qu'une seule occurrence du mot capitalisation et que cela ne reflète pas du tout son importance dans les programmes Interreg. Une réflexion doit être menée pour mettre en avant dans les futurs règlements européens l'apport des programmes Interreg sur ce sujet essentiel de la capitalisation. Avec l'accélération des changements, son importance ne peut que croître parce que capitaliser c'est se demander les changements vont s'accélérer, en se demandant comment je capitalise, comment est-ce que j'apprends ce qu'a fait mon voisin de façon à pouvoir m'adapter rapidement au changement qui s'impose à moi. »



Clôturer les derniers projets et programmes Interreg pour la période 2014 – 2020, lancer de nouveaux programmes et projets Interreg pour 2021 – 2027 et entamer les premières réflexions de ce qui viendra après 2027, **voilà le contexte complexe dans lesquels les gestionnaires de programmes et tous les acteurs Interreg se trouvent en 2023.**



Philippe BAILBE
Délégué général, Régions de France

« Interreg pourrait être le petit poucet dans la politique de cohésion mais nous considérons nous français qu'il est essentiel. C'est effectivement dans cet esprit-là que nous abordons dès cette fin d'année 2023, le début des discussions autour de la conception de la politique post-2027.

Il n'est pas envisageable pour nous d'aborder le post-2027 avec une politique de coopération territoriale européenne qui serait au rabais, qui ne serait pas à la hauteur de la persistance des disparités entre nos pays, de l'exigence de coopération dans l'articulation de chacun de nos pays, dans l'accompagnement des projets que nous pourrions porter tous ensemble.

Ainsi, nous inscrirons ensemble les perspectives Interreg comme un des axes structurants des discussions sur le post-2027, et nous comptons sur vous puisque l'idée générale est de lancer dès la fin de l'été au début de l'automne un appel à contribution à l'ensemble du partenariat national pour préparer le post-2027. »



Stanislas BOURRON
Directeur général, Agence nationale de la Cohésion des Territoires

« Les tables rondes qui se sont déroulées aujourd'hui ont démontré à quel point Interreg est une vraie valeur ajoutée pour les territoires. Il contribue à répondre au nécessaire dialogue territorial mais aussi à la question des réponses aux transitions écologique énergétique, numérique qui dépassent les frontières administratives des états. Enfin, il est aussi une façon d'apporter des réponses à des réalités rencontrées au quotidien par nos concitoyens, par exemple 400 000 d'entre eux changent quotidiennement de pays pour travailler, il faut trouver des solutions et Interreg contribue à apporter des réponses.

Je retire quelques points des échanges d'aujourd'hui :

- Faciliter l'accès à de nouveaux bénéficiaires et notamment aux petits projets, il faut aller chercher les porteurs au plus près du terrain avec de l'ingénierie.
- Chercher toutes les solutions de simplification de la gestion et des outils, on doit lutter contre nous-même et contribuer à essayer de simplifier au quotidien l'accès et le recours à ces fonds.
- Tester formes d'action telles les initiatives d'Interreg Alcotra France-Italie avec le conseil des jeunes, il est fondamental d'associer non pas les sachants des questions européennes ceux qui y croient déjà, mais de faire comprendre à la totalité de notre population à quel point l'Europe au quotidien est un atout et une chance pour nous tous et il faut commencer très tôt avec les jeunes.
- Sur les questions relatives à la coopération outre-mer avec les pays tiers, il convient de voir comment on peut travailler différemment et découpler l'action collective sur ses territoires qui sont soumis parfois à des enjeux extrêmement complexes.



L'ANCT apportera un concours maximum dans le cadre de ses missions, en lien avec Régions de France et les autorités de gestion pour une mise en oeuvre d'Interreg qui, comme le Gouvernement le souhaite, permette à la France de tirer le meilleur parti dans la mobilisation des fonds européens qui sont mis à notre disposition.

Interreg a devant lui un bel avenir, on rentre dans une période de réflexions sur le post-2027 or il y a beaucoup d'enjeux liés à l'urgence climatique qui ne s'arrêteront pas aux frontières et on doit s'interroger sur comment on peut utiliser les bons projets Interreg qui ont été déjà mis en oeuvre sur tel ou tel territoire pour les dupliquer et les utiliser ailleurs.

C'est typiquement des exemples que l'on peut trouver dans le programme Urbact, c'est l'Interreg de l'urbain quelque part, qui contribue à cet essaimage entre villes pour valoriser les exemples réussis de mise en oeuvre de projets sur des territoires, il faut continuer donc dans cette voie !

Cette journée a démontré à quel point votre engagement quotidien varié de par vos origines et vos fonctions permettra d'avancer et de montrer aussi la crédibilité et la nécessité de poursuivre ce travail sur le transfrontalier et de pouvoir être crédible et engagé pour le post-2027. »

L'Agence nationale de la cohésion des territoires en tant qu'autorité nationale de coordination des fonds européens et du FEDER édite des publications à destination des acteurs des fonds européens.

L'ensemble de ces publications est disponible sur le site www.europe-en-france.gouv.fr

Contacts

Agence nationale de la cohésion des territoires
europe@anct.gouv.fr

En savoir plus

www.europe-en-france.gouv.fr
www.anct.gouv.fr

-  @L'Europe s'engage en France
-  @L'Europe s'engage en France
-  @EuropeenFrance
-  @EuropenFrance
-  @europe_en_france